

La France corrige mieux les inégalités sociales que ses voisins

Entre prélèvements obligatoires et prestations sociales, le système tricolore s'avère très redistributif.

ANNE DE GUIGNÉ @adeguigné

POLITIQUE ÉCONOMIQUE Derrière la contestation de la réforme des retraites, qui persiste malgré la promulgation du texte vendredi soir, s'exprime une opposition personnelle au président, mais aussi une colère sociale plus large. Dans cette période de forte inflation, le pouvoir d'achat des Français diminue et la sensibilité à la question des inégalités se durcit. Dans ce contexte tendu, la note que publie François Ecalle, ancien magistrat à la Cour des comptes et fondateur du site Fipeco, sur «les inégalités et la redistribution des revenus en 2021» est salutaire. Elle ne suffit pas à calmer le ressentiment mais permet, à minima, de cadrer le débat.

Premier constat, la France est un pays un peu plus égalitaire que la moyenne européenne. C'est le coefficient de Gini, l'indicateur le plus utilisé, sur le plan international, pour mesurer les inégalités et la redistribution, qui permet de l'affirmer. Ce coefficient va de 0 (quand tous les revenus sont identiques) à 100 (quand une

seule personne possède la totalité des revenus). Or ce coefficient «est de 29,3 en France en 2021 pour une moyenne de 30,1 dans l'Union européenne». Parmi les principaux pays européens comparables, «les Pays-Bas, la Belgique et la Suède ont un coefficient plus faible», précise Ecalle, ajoutant que «ceux de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Espagne sont plus élevés...»

Ce point d'arrivée ne dit rien de l'ampleur des politiques publiques mises en place. La France se distingue en effet en Europe par le poids de sa redistribution. Avant intervention publique, le pays affiche des inégalités primaires importantes. À 37,4, toujours selon la méthodologie du coefficient de Gini, elles sont supérieures à la moyenne de la zone euro (36,7) et à celles de l'Union européenne (34,9). Ce sont les prélèvements obligatoires et les prestations sociales qui ramènent ce coefficient en France à 29,3.

Emmanuel Macron ambitionnait d'ailleurs, du moins lors de son premier quinquennat, de modifier cet équilibre et de s'attaquer directement aux inégalités primaires, en

renforçant l'école et les services publics de santé, ce qui justifiait une baisse des prélèvements. Une opération plus facile à concevoir qu'à mener à bien sur le terrain.

Pas un paradis des milliardaires

Pour compléter cette analyse autour du coefficient de Gini, qui ne traite que de moyenne, il convient de jeter un coup d'œil aux extrêmes

de la distribution. Un coefficient de Gini peu élevé peut en effet cacher une grande pauvreté. Ce n'est pas le cas en France. «Selon Eurostat, le taux de pauvreté en 2021 est en France de 14,3 %, contre une moyenne de 17 % dans la zone euro et de 16,8 % dans l'Union européenne», écrit François Ecalle. Un regard sur les revenus des ménages les plus aisés contredit aussi l'image de la France, paradis des milliardaires.

«Les revenus des ménages du dernier centile sont mal connus, mais font l'objet d'une attention particulière de certains économistes», rappelle l'ancien magistrat. Citant le rapport sur les inégalités mondiales, publié par le World Inequality Lab en collaboration avec de nombreux économistes, ce fameux dernier centile, soit les 1 % les plus aisés, concentre 9 % du revenu national, une part «plus faible que dans la plupart des grands pays européens», selon l'auteur. Elle atteint en effet 13 % en Allemagne, 12 % en Italie, 11 % en Espagne.

Ces différentes sources convergent donc pour dresser le portrait d'un pays relativement égalitaire, du moins davantage que ses voisins. Il apparaît alors illusoire de chercher à soigner sur le long terme le malaise social qui s'exprime avec force en France depuis l'épisode des «gilets jaunes» à coups de chèques. La crise apparaît plus profonde, sans doute nourrie par cette persistance des inégalités primaires, qui malgré les subventions et prestations restent bien visibles aux yeux des plus modestes. ■

L'ampleur de la redistribution en France

Différence entre les coefficients de Gini* avant et après impôts et prestations sociales



*L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique d'inégalités de salaires (de revenus, de niveaux de vie). Il varie entre 0 et 100. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où tous les salaires, les revenus, les niveaux de vie seraient égaux.

Sources: Fipeco/Eurostat

Infographie LE FIGARO

12



d'euros

Avec le fruit de la vente, Bolloré pourrait monter au capital de Vivendi.

CLAUDIA COHEN @ClaudiaCohen
ET JEAN-YVES GUERIN @JeanYvesGuerin

En à peine deux ans, CMA CGM s'est offert Infran, CFS, qui firent